



*Communiqué de presse*

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE  
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC  
Section de la CREUSE  
542 - Maison des Associations et des Syndicats  
Immeuble de Braconne  
23000 - GUERET  
Téléphone : 05 55 41 04 81 - 06 30 17 47 53  
Courriel : [snu23@snuipp.fr](mailto:snu23@snuipp.fr)

## **Carte scolaire creusoise : 0 = 18 – 18 !**

### **18 fermetures pour 18 ouvertures....**

Le Comité Technique Spécial Départemental vient de se tenir pour préparer la rentrée 2018 dans les écoles creusoises... Le département ne perd pas d'emploi à la prochaine rentrée, c'était donc l'occasion, selon le SNUipp-FSU23 :

- d'apporter des mesures de justice entre les écoles après plusieurs cartes scolaires profondément injustes,
- d'améliorer la situation du remplacement, particulièrement critique dans le département,
- de donner un signal en direction des élèves en difficulté par la création de postes d'enseignants spécialisés,
- d'améliorer la scolarisation précoce.

L'Inspecteur d'Académie n'a que très partiellement répondu à nos attentes. En effet, il a donné un signal fort en direction des élèves en difficultés avec la création de 6 postes qu'il reste encore à préciser (localisation, qualification...) : nous l'avons salué mais nous regrettons le flou du projet et espérons que ces postes permettront les nécessaires actions de prévention.

Sur la question du remplacement –question particulièrement sensible dans le département - le solde est négatif ! Avec 2 créations pour 3 suppressions, les moyens de remplacement seront globalement dégradés à la rentrée prochaine... Nous pouvons nourrir de vives inquiétudes dans ce domaine !!!

**Enfin, le point de blocage majeur réside dans les inégalités qui restent fortes entre écoles. Il y avait beaucoup à faire dans ce domaine mais beaucoup reste encore à faire à l'issue de ce CTSD !!!** En effet, nombre d'écoles rurales isolées et donc avec plusieurs niveaux d'enseignement par classe ont des effectifs bien supérieurs à des écoles avec des classes à un seul niveau... C'est le cas pour les RPI de St Frion / Magnat (45 élèves de la petite section au CM2 / 2 classes) , Ars/Fourneaux (44 élèves de la petite section au CM2 / 2 classes), pour l'école de Rougnat (43 élèves de la petite section au CM2 / 2 classes), pour l'école de La Courtine maternelle (26 élèves de la petite section à la grande section / 1 classe), et pour Evaux Les Bains élémentaire (48 élèves du CP au CM2 / 2 classes). C'est aussi le cas de plusieurs des 12 écoles qui subissent une fermeture de classe. **Avec des moyennes par classe à multiniveaux supérieures de 2, 3 voire 4 élèves aux moyennes de certains bourg avec des classes à niveau unique à l'issue du projet, la situation reste profondément injuste.**

Pour le SNUipp-FSU 23, ces injustices doivent trouver une réponse. Il est encore temps pour l'Inspecteur d'Académie de revoir sa copie. C'est ce que nous attendons d'ici le Comité Départemental de l'Education Nationale du lundi 29 janvier, à 16h30 à la Préfecture.

A Guéret, le 26 janvier 2018

Contacts : Fanny Tissandier : 06.71.35.86.94 / Fabrice Couégnas : 06.74.19.39.72